

- > Médecins omnipraticiens
- > Médecins spécialistes
- > Infirmières ayant le droit de prescrire
- > Pharmaciens propriétaires
- > Pharmaciens d'établissement

Modification au Programme relatif à la gratuité des médicaments pour le traitement des infections transmises sexuellement et par le sang

Depuis le 3 février 2021, des changements ont été apportés au Programme relatif à la gratuité des médicaments pour le traitement des infections transmises sexuellement et par le sang.

Le Programme a été modifié par l'ajout de l'infection à *Mycoplasma genitalium*.

Vous pouvez consulter la description du Programme à l'Annexe H du [Guide administratif – Liste des médicaments](#), disponible sous le lien utile [Liste des médicaments](#), dans la page d'accueil des professionnels, sur notre site Web.

Un guide d'usage optimal (GUO) à l'intention des cliniciens de première ligne québécois a été réalisé par l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS). Ce nouveau GUO porte sur les infections confirmées à *Mycoplasma genitalium* et est disponible sur le site de l'INESSS, au www.inesss.qc.ca/publications/repertoire-des-publications/publication/infection-confirmee-a-mycoplasma-genitalium.html.

Nous désirons vous entendre

- Infolettres RAMQ
- Service téléphonique

Participez au sondage

c. c. Association québécoise des pharmaciens propriétaires
Développeurs de logiciels – Pharmacie

Courriel, site Web et fils RSS

www.ramq.gouv.qc.ca/courriel
www.ramq.gouv.qc.ca/professionnels
Abonnez-vous à nos fils RSS 

Téléphone

Québec 418 780-4208
Montréal 514 687-3612
Ailleurs au Québec 1 888 330-3023

Heures d'ouverture

Du lundi au vendredi,
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30
(mercredi de 10 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30)